

FICHE DE SIGNALEMENT HARCELEMENT ou CYBER HARCELEMENT

« Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbal, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime. Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves peut s'exercer sur internet. On parle alors de cyber-harcèlement. »

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>

DATE : / /

Nom de la personne qui signale :

Lien avec la victime :

Nom et prénom de l'élève victime de harcèlement :

Classe :

Quels sont les éléments et difficultés qui ont été repérés chez l'élève permettant de penser qu'il s'agit de harcèlement ?

Ont-ils été abordés ?

- Avec l'élève ? Si oui, par qui ?

- Avec sa famille ? Si oui, par qui ?

En avez-vous parlé avec d'autres(s) personne(s) de l'équipe éducative ?

Si oui, laquelle (lesquelles) ?

Je relate des faits qui sont parvenus à ma connaissance et les signale en toute bonne foi.

Fiche à renvoyer une fois renseignée à l'adresse mail suivante :

nah0332722e@ac-bordeaux.fr (n'oubliez pas de joindre le fichier enregistré)

Ou à déposer sous enveloppe cachetée dans la boîte aux lettres « NAH » (couloir de l'administration)